

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 14 octobre 2011

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis le vendredi 14 octobre 2011 à l'hôtel Ibis Paris Porte d'Italie – 13 rue du Val de Marne – 94250 Gentilly, sur convocation écrite du président en date du 30 septembre 2011, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Etaient présents :

Yves FOUCAULT	Président
Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication
Roy COMPTE	Vice président délégué à la réflexion éthique, études, recherche
Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Jean Maurice MARECHAL	Membre
Jean-Paul MONCOUDIOL	Membre
Yves OBIS	Membre
Catherine FAYOLLET	Membre
Nicole LE BODO	Membre

Etait excusé :

Pascal LAVAINNE	Membre
-----------------	--------

Assistaient à la séance :

Valérie LINK	Directrice Administrative et Financière
Michel CHOPINAUD	Directeur Technique National

Le président accueille avec plaisir les élus du comité en ce week-end très symbolique et particulier à l'occasion des 40 ans de la fédération. Il exprime le plaisir du comité de revoir Nicole Lebodo à qui il souhaite un prompt rétablissement ainsi qu'à Jean Paul Moncoudiol, deux membres qui ont eu des ennuis de santé ces derniers mois.

Il souhaite faire une remarque, en préambule à cette réunion, sur la nécessité de conserver au sein du comité directeur une excellente ambiance générale entre ses membres. Il regrette qu'un élu du comité directeur ait adressé à l'ensemble des CD CR, cadres techniques, un mail assez critique sur la FFSA qui concerne un aspect technique de programmation d'une compétition de Foot ball.

Enfin il informe que le CNOSF a mis à disposition du président, comme pour tous les présidents de fédération olympique ou paralympique, un véhicule de la marque BMW, partenaire officiel du CNOSF et en contrat avec lui. Cette mise à disposition est effective jusqu'en mars 2013.

1. Adoption des PV du CD des 1er et 2 juillet et Bureau du 9 septembre - Suivi des décisions :

- Le PV du comité directeur des 1^{er} et 2 juillet est adopté. Le président fait état du suivi des décisions.

Certains élus souhaitent à nouveau qu'on précise que les PV en cours d'élaboration ne doivent être adressés qu'aux élus jusqu'à ce que sa rédaction soit finalisée et adoptée.

Décision : Une fois adoptés officiellement par le comité directeur, les PV des instances seront envoyés, comme il en a été convenu, aux cadres techniques et aux différentes personnes missionnées par la FFSA. Ces PV feront ensuite l'objet de publication sur le site web de la fédé après validation et modification éventuelle (simplification du document) par le secrétaire général.

- Une discussion est engagée sur l'absence de Gwénael Samper. Le président souligne qu'il n'a reçu aucune réponse à ses demandes écrites ou téléphonées.

Décision : Après plusieurs relances effectuées par le président restées sans réponse et constatant que cette élue n'étant pas à jour de sa licence, le Comité Directeur considère que Gwénaël Samper est démissionnaire de fait du Comité directeur.

- La rencontre avec madame Prado, présidente de l'UNAPEI, s'effectuera le 8 novembre. Le président sera accompagné par Jean Claude Wach.
- Il avait été décidé que chaque ligue puisse identifier un correspondant pour le dossier du Haut Niveau.

Décision : Henri Miau enverra un message à chaque ligue qui devra proposer un correspondant Haut niveau. La réponse sera adressée à la fédération

- Préparation de la Tombola : Jean Paul Moncoudiol, compte tenu de ses problèmes de santé, a pris du retard dans l'organisation de cette opération, en particulier pour la collecte des lots. Compte tenu des délais, le comité directeur doit se prononcer sur la poursuite de ce projet.

Décision : La comité directeur maintient la tombola, même avec peu de lots. Cette opération commencera dès que possible. Une réunion sera organisée le jeudi 20 octobre.

2. Point sur le travail du groupe « stratégie », discussion ;

Catherine Fayollet retrace rapidement la démarche de création du « groupe stratégie » dont une partie des membres s'est réunie le 8 juillet. Un questionnaire a été adressé à tous les membres du Comité Directeur puis à tous les CD CR. La moitié des membres du comité directeur et 8 CD CR ont répondu à ce questionnaire.

Elle présente les résultats aux différentes questions posées et soumet au comité directeur les quelques idées qui ont été exprimées. Elles peuvent constituer quelques orientations stratégiques pour la fin du mandat.

Roy Compte estime que, malgré l'intérêt de ce questionnaire, les questions posées ne pouvaient recouvrir l'ensemble des thématiques qui constituent un « projet associatif » tel qu'il le conçoit pour la fédération. Il souhaite que le comité élargisse cette démarche et s'interroge sur les socles principaux qui fondent la fédération dans ses différentes dimensions.

3. Déroulement du 40e anniversaire de la FFSA :

Yves Foucault fait un point sur les événements qui constituent les journées du vendredi et du samedi (remise de la décoration de l'ordre du mérite à Michel Chopinaud vendredi, le relais et les animations au champ de mars samedi, la soirée au club Haussman samedi soir.

Il semble que dès à présent, la couverture de presse pour cet événement fédéral est intéressante.

4. Point sur les rencontres EDF, le Défistival, les Global Games :

- Journée EDF : Marc Truffaut et Michel Chopinaud présentent un bilan de la journée EDF.

Cette journée est une réussite pour la FFSA qui a su donner une très bonne image du SA auprès du ministère, de la mairie, des partenaires. Elle a mobilisé les DSF, les membres du terrain. Les animations organisées par le SA ont été réussies. Il semble qu'elle ait enregistré moins de visiteurs que l'an passé. L'année prochaine, cette opération serait prévue au mois de mai, pendant les championnats de France d'Athlétisme, ce qui risque de poser des problèmes pour la FFSA. En effet, cette journée permettrait de promouvoir l'équipe paralympique sélectionnée pour Londres.

- Défistival : le président fait état de sa participation à cette manifestation qui a été une réussite. La FFSA a pu y être repérée. Il semble que, comme pour les journées EDF, cette journée ait enregistré un peu moins de monde que d'habitude.

- Global Games : le DTN et Marc Truffaut font un bilan des jeux mondiaux. Le DTN estime que sur le plan sportif, ces jeux laissent un « arrière goût ». Il a manqué le petit « coup de chance », l'étincelle. Le travail des pôles de la FFSA, mis en place il y a seulement 2 ans, a porté des fruits grâce au gros travail qui a été fait.

Mais compte tenu du niveau et de la densité des sportifs du SA dans le monde, il est nécessaire de faire évoluer, au SA vers une culture de la gagne, en mettant en place la préparation mentale et psychologique de nos sportifs, une meilleure gestion du stress et de la compétition. En effet la FFSA manque d'expérience dans ce domaine. Le DTN souligne que la plupart des pays présents à Loano n'ont pas arrêté le Haut Niveau en 2000. Ils ont continué à préparer leurs sportifs, d'où l'écart constaté en 2011 avec ces pays.

Le DTN présente un bilan détaillé sous forme de power point qui retrace une analyse sans complaisance et des perspectives pour l'avenir. La préparation du projet pour les jeux paralympiques de Rio 2016 commence dès maintenant par la mise en place d'une stratégie avec des mesures à prendre dans l'immédiat et ultérieurement. Son document sera adressé à tous les membres du comité directeur.

Il souligne l'originalité pour la France d'avoir invité des élus. Cette expérience est très satisfaisante. Il tient à remercier Yves Obis, comme adjoint au chef de délégation, pour sa disponibilité durant tout le séjour.

En conclusion, le DTN rappelle que le HN est, pour la FFSA, un « petit créneau » qui concerne un tout petit nombre de ses licenciés. La FFSA ne doit pas occulter l'ensemble du projet fédéral mais le compléter par le secteur du Haut Niveau qui doit être pris en compte comme il doit l'être. Le Haut Niveau doit devenir la vitrine de la fédération.

5. Validation et suivi des conventions :

- **Conventions avec la F Sportive et Culturelle de France, la FF de Bowling et SQ et la FF de Taekwondo sont validées par le comité directeur :**

Pour la convention avec la FF Gymnastique, la proposition présentée par la FF Gymnastiques, qui conduit nos licenciés à la double licence pour l'entraînement n'est pas acceptée. L'article 3- 2 est à revoir pour prévoir que les licenciés du SA puissent s'entraîner dans les clubs FFG avec la licence SA.

- **Convention de partenariat avec Special Olympics France :**

Ce document, présenté par le président, fait suite aux différents échanges avec SOF, à la demande du ministère du sport de conclure un accord de partenariat entre la FFSA et SOF. Ce texte a été validé par le conseil d'administration de SOF en septembre.

Roy Compte soumet au comité une correction minimale dans le préambule et propose que le 5) de l'article 3 fasse l'objet d'un article à part entière.

Décision : Avec les 2 corrections apportées dans le texte, la convention de partenariat FFSA-SOF est validée par le comité directeur. La signature de la convention se déroulera au Ministère des sports qui en a accepté le principe.

La FFSA proposera à SOF qu'un comité de liaison soit mis en place pendant l'année d'expérimentation de cette convention prévue à l'article 6. Le comité directeur désigne comme représentants de la FFSA : Henri Miau, Roy Compte, Jacques Roussel et Yves Foucault

- **Suivi de la convention avec l'ALEFPA :**

Décision : Le comité directeur désigne comme représentants de la FFSA pour suivre cette convention, Francis Faelens et Hervé Dewaelle.

- **Suivi des conventions avec les fédérations sportives :**

Décision : Comme il avait été envisagé pour une meilleure efficacité du suivi de l'ensemble des conventions, le comité directeur décide de la création de doublettes (élu/cadre technique) chargées de suivre les différentes conventions existant avec les fédérations sportive. La liste complète de ces doublettes sera adressée aux élus et aux cadres techniques concernés.

6. Point sur la rédaction nouvelle du « mémento » :

Le comité directeur valide le texte qui a été supervisé par Roy Compte

- ## **7. Titularisation d'Hervé Dewaele et projet de recrutement d'Yves Drapeau comme cadre fédéral :**

Le comité directeur confirme la proposition du président Foucault de recruter, sur l'ancien cadre d'emploi d'Hervé Dewaele, Yves Drapeau, responsable du pôle de Haut Niveau de Poitiers. Yves

Drapeau sera désormais rémunéré par la FFSA, sur la base de la convention collective nationale du sport.

8. Point sur les postes féminins non pourvus au comité directeur :

Le président rappelle qu'actuellement 3 postes sont manquants au comité directeur : un poste non pourvu à la dernière AG électorale, un poste suite à la démission d'Anne Pascale et un dernier du à la décision adoptée en point numéro 1. Des appels à candidatures seront adressés aux associations adhérentes prochainement pour un vote à la prochaine AG 2012.

9. Préparation de la réunion avec les présidents de région du 10 décembre :

Décision : Afin de préparer dans de bonnes conditions cette réunion avec les présidents de région, un groupe de travail, composé de Marc Truffaut, Roy Compte, Yves Foucault et Michel Ponchaut, réfléchira aux thématiques à aborder et aux modalités d'organisation.

10. Situation financière au 31 août :

Jean Claude Wach et Valérie Link présentent et commentent deux documents qui font état de la situation financière de la fédération au 31 août 2011.

11. Suivi des demandes de subvention CNDS équipement, au titre du Sport Adapté, dans les régions et départements – Désignation des élus référents :

Décision : Afin de bien coordonner, au niveau fédéral, et au besoin de hiérarchiser les informations relatives aux différentes demandes de subventions adressées par des communes ou associations, fédérations au titre du CNDS équipement, le comité directeur désigne Yves Foucault et Henri Miau comme référents chargés de suivre ces dossiers.

12. Calendrier des réunions des instances 2012 :

Le président adressera prochainement le projet de calendrier des réunions 2012.

13. Affiliations et radiations :

Sont affiliés à la FFSA après examen de leur dossier complet :

07/10 Avenir sportif sud Ardèche Foot Ball, 07200 Aubenas

13/40 Natation Aubagne SA 13, 13400 Aubagne

30/34 Olympique Saint Laurentain, 30220 Saint Laurent D'Aigouze

59/53 Judo Handisport Marquettois, 59520 Marquette les Lille

86/16 Poitiers TTACC 86, 86000 Poitiers

Sont affiliés sous réserve de compléter leur dossier de(s) pièce(s) manquante(s) :

06/28 Domaine Massac association Babieca, 06790 Aspremont

19/20 ACSESS, 19220 Servièze le Château

30/33 Kayak club Terre de Camargue, 30240 Le Grau du Roi
86/17 Stade Poitevin Judo Ju-Jitsu, 86000 Poitiers
86/18 CEP Poitiers Basket Ball, 86000 Poitiers
91/46 Ass sportive Corbeil Gymnastique, 91100 Corbeil Essones

14. Question diverse :

Faisant suite aux remarques sur la note d'information relatives aux licences 2011-2012, le comité directeur confirme bien que la prise de « Licence jeunes » est bien renouvelée dans les 5 régions concernées précédemment.

La séance est levée à 16h

Yves FOUCAULT
Président

Henri MIAU
Secrétaire Général